ÉPREUVE CYCLISTE ÉLITE

TOUR DU PAYS LIONNAIS

SPORT & ÉVÈNEMENT

16 MAI 2021

24ème ÉDITION

ORGANISATION : COTCCCRL

Avec le soutien de

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE anjou

Vallées du Haut-Anjou
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La Municipalité de

GREZ NEUVILLE

PRIX EQUIPE

PEUGEOT
Garage RAMAGE

PRIX SPRINTEUR

SUPER U
Pays Lionnais

PRIX ESPOIR

Et le soutien technique du

VÉLO CLUB LIONNAIS

PALMARÈS DU TOUR DU PAYS LIONNAIS

28 juin 1998 - GENÉ - LE LION-D'ANGERS (R1-R2-J) 1er Samuel TORRES (VC Herbretais) 2ème Régis BONSERGENT (ES Segré Haut-Anjou) 3ème R. ASTIE	13 juin 1999 - LE LION-D'ANGERS – GREZ-NEUVILLE (R1-R2-J) 1er Philippe HUREL (VC Château-Gontier) 2ème Mickaël HERBETTE (Angers Cyclisme) 3èmeOlivier DUVAL (AC Belmontaise)
21 mai 2000 – GREZ-NEUVILLE – SCEAUX-D'ANJOU (R1-R2-J) 1er Stéphane FORTIER (Sablé Sarthe Cyclisme) 2ème Mickaël BASLE (VC Laval) 3ème Laurent TOSONI (Algimous Cholet Cyclisme)	20 mai 2001 - LE LION-D'ANGERS – THORIGNÉ-D'ANJOU (Nat-R1-R2-J) 1er Vincent FREULON (UC Sud 53) 2ème David DHERUELLE (Sablé Sarthe Cyclisme) 3ème Freddy BICHOT (UC Sud 53)
19 mai 2002 – THORIGNÉ-D'ANJOU – CHAMPTEUSSÉ-SUR-BACONNE (E3-R1-R2-J) 1er Thimothée LEFRANÇOIS (UC Nantes Atlantique) 2ème Antoine DALIBARD (VC Laval) 3ème Mickaël DIGUET (UC Sud 53)	18 mai 2003 – CHAMPTEUSSÉ-SUR-BACONNE – CHENILLÉ-CHANGÉ (E3-R1-R2-J) 1er Nicolas LEMARCHAND (UC Nantes Atlantique) 2ème Romain PAILLARD (VC Rennais) 3ème Romain FEILLU (UC Châteauroux)
16 mai 2004 – CHENILLÉ-CHANGÉ - CHAMBELLAY (E3-R1-R2-J) 1er Romain PAILLARD (VC Rennais) 2ème David MIGNÉ (UC Nantes Atlantique) 3ème Vincent FREULON (UC Sud 53)	13 mai 2005 - CHAMBELLAY - LA JAILLE-YVON (E3-R1-R2-J) 1er Cédric LUCASSEAU (Team Cyclisme Albert Bigot) 2ème Jean-Christophe CURRIT (Team Cyclisme A. Bigot) 3ème Pierrick GILLEREAU (Team Cyclisme Albert Bigot)
14 mai 2006 - LE LION-D'ANGERS – MONTREUIL-SUR-MAINE (E3-R1-R2-J) 1er Mickaël DIGUET (UC Sud 53) 2ème Thimothée LEFRANÇOIS (UC Nantes Atlantique) 3ème Mickaël RENOU (St-Jean-de-Monts Vendée Cyclisme)	17 mai 2007 – BRAIN-SUR-LONGUENÉE (Championnat tri-départemental 1-2-3) 1er Frédéric DELALANDE (UC Cholet) 2ème Laurent PLANTARD (UC Cholet) 3ème Alexandre BOUSSEAU (Vendée U Pays de la Loire)
18 mai 2008 - VERN D'ANJOU (1-2-3-J) 1er Kévin DENIS (Véranda Rideau Sarthe) 2ème Mickaël VERGER (CC Castelbriantais) 3ème Eddy LUBIN (Véranda Rideau Sarthe)	17 mai 2009 - GENÉ (1-2-3-J) 1er Vincent FREULON (AC Vallée de la Sarthe) 2ème Sébastien CHAMPALOU (Tours Agglo 37 Cyclisme) 3ème Nicolas SÉCHER (US St-Herblain)
16 mai 2010 - ANDIGNÉ (1-2-3-J) 1er Julien FOISNET (Véranda Rideau Sarthe) 2ème Rony MARTIAS (Saur-Sojasun) 3ème Kévin RÉZA (Vendée U Pays de la Loire)	15 mai 2011 - PRUILLÉ (1-2-3-J) 1er Morgan LAMOISSON (Vendée U Pays de la Loire) 2ème Martin MORTENSEN (Danemark) 3ème Cyrille NOËL (VC Avranches)
13 mai 2012 - LE LION-D'ANGERS (1-2-3-J) 1er Guillaume LOUYEST (Sojasun Espoir ACNC) 2ème Pierre GOUAULT (UC Nantes Atlantique) 3ème Ronan DEQUIPPE (UC Nantes Atlantique)	12mai 2013 – CHAMPTEUSSÉ-SUR-BACONNE (Championnat départemental 1-2-3-J) 1er Frédéric BONSERGENT (Team U Anjou 49) 2ème Romain UZUREAU (Beaupréau Vélo sport) 3ème Erwan DESPEIGNES (UC Cholet)
18 mai 2014 - LA JAILLE-YVON (1-2-3-J) 1er Frantz KRAINER TARUIA (Vendée U Pays de la Loire) 2ème Freddy BICHOT (St-Jean-de-Monts Vendée Cyclisme) 3ème Justin MOTTIER (CC Nogent-sur-Oise)	19 mai 2015 - CHAMBELLAY (E1-E2) 1er Florian MAÎTRE (Vendée U Pays de la Loire) 2èmeJérémy LE NEZET (CM Aubervilliers 93) 3ème Thibault NUNS (Océane Top 16)
15 mai 2016 – GREZ-NEUVILLE (E1-E2) 1er David RIVIERE (Vendée U Pays de la Loire) 2ème Florian MAÎTRE (Vendée U Pays de la Loire) 3ème Mickaël GUICHARD (Océane Top 16)	14 mai 2017 – MONTREUIL-SUR-MAINE (E1-E2) 1er Clément ORCEAU (Vendée U Pays de la Loire) 2èmeJulien TRARIEUX (AVC Aix-en-Provence) 3ème Adrien GAREL (VC Pays de Loudéac)
13 mai 2018 - LA POUËZE ERDRE-EN-ANJOU (E1-E2) 1er David MENUT (Creuse Oxygène) 2ème Stylianos FARANTAKIS (Sojasun Espoir ACNC) 3ème Nicolas GARBET (CC Nogent-sur-Oise)	19 mai 2019 – BÉCON-LES-GRANITS (E1-E2) 1er Erwann Kerraud (Team Peltrax-CS Dammarie-les-Lys) 2ème Clément Patat (Team Peltrax-CS Dammarie-les-Lys) 3ème Maël GUÉGAN (Sojasun Espoir ACNC)

COLLÈGE DES ARBITRES

- Président du jury et directeur de course : Jean-Yves STERVINOU
- Arbitres titulaires : Joël JOLIVET et Sophie DIAIS
- Juge à l'arrivée : Pascale MOULINIER
- Arbitre moto : Cédric BLANCHARD
- Commissaire balai : Claude GROSBOIS

ORGANISATION ÉCHELON COURSE

- Directeur de l'organisation : Michel CORDIER
- Directeur de l'épreuve et relation avec le jury : Norbert JEANNEAU
- Direction technique : Vélo Club Lionnais Jacky JUTEAU
- Ouverture de course :
- Moto infos : Loïc LAVAL
- Radio-tour : Norbert JEANNEAU
- Moto ardoisier : Gilles et Catherine LEMARCHAND
- Moto régulateur : Moto Assistance Sécurité Courses MASC
- Moto caméra : MASC
- Voitures assistance neutre : Vélo Club Lionnais et Verrières Athlétic Club
- Voiture balai : garage RAMAGE-PEUGEOT, Yannick RAMAGE
- Liaisons radio : Techni Sécurité, Jérémie LAUNAY

ORGANISATION SITE DÉPART ET ARRIVÉE

- Responsable du site : Vélo Club Lionnais Jean-Paul BRISSET
- Coordination générale : Jean-Yves LEBOUC
- Photo finish et classements : Vendée Chrono Finish
- Permanence : Norbert JEANNEAU et Florence JUTEAU
- Logistique : Thierry GILET
- Parc autos et pilotes : Yannick RAMAGE
- Point information : Catherine CORDIER
- Relations publiques et invités : Michel CORDIER et Christian Louis MORIN
- Sonorisation, écran géant et podium : SCENGO Éric GOHIER
- Contrôle antidopage : Jean-Paul BRISSET
- Signalétique et fléchage parcours : Thierry GILET et Jacky MICHEL

SERVICE MÉDICAL ET SÉCURITÉ

- Médecin voiture : Jean Claude LECUIT
- Ambulance et poste secours statique : Centre Français de Secourisme
- Escorte sécurité motos coureurs : MASC (6)
- Signaleurs mobiles et postes fixes : Signaleurs 49 Jacky MICHEL

SÉCURITÉ

Le circuit est matérialisé par un fléchage plastique vertical et au sol aux couleurs de l'organisation. Il n'y a pas de flèche « tout droit ».
Les carrefours non prioritaires sont gardés par Signaleurs 49 avec des équipes de signaleurs fixes.
Les points dangereux sont signalés par l'escorte motorisée au moyen du drapeau jaune.

ALLO TOUR DU PAYS LIONNAIS

- Directeur de l'organisation : Michel CORDIER 06 15 40 35 07
- Directeur de l'épreuve : Norbert JEANNEAU 06 07 25 04 76
- Direction technique : Jacky JUTEAU 06 17 95 14 08
- Responsable site départ : Jean-Paul BRISSET 06 74 20 42 63
- Permanence : Florence JUTEAU 06 18 67 93 13
- Médecin : à préciser
- Parc autos : Yannick RAMAGE à préciser
- Logistique : Thierry GILET 06 78 82 54 87
- Sécurité : Jacky MICHEL 06 60 84 16 35
- Liaisons radio : Jérémie LAUNAY 06 81 55 12 48
- Centre hospitalier Angers : 02 41 35 36 37

OPÉRATIONS DE DÉPART

9h30 : Ouverture de la permanence
9h45 : Accueil du collège des commissaires
10h15 : Réunion des pilotes de l'échelon course
10h30 : Équipement radio des véhicules sur le parking
10h45/11h45 : Confirmation des partants, remise des dossards et plaques de cadre
11h45 : Réunion des directeurs sportifs
12h00/12h55 : Présentation des coureurs et signature (podium ligne de départ) en fonction du protocole sanitaire
12h30 : Mise en place des véhicules de l'échelon course
13h05 : Appel des coureurs
13h15 : Départ réel

OPÉRATIONS À L'ARRIVÉE

Protocole : Les coupes et trophées sont remis au podium protocolaire.

- Au premier de l'épreuve : un trophée, une gerbe, et un pack cadeau.
- Aux 2ème et 3ème : à chacun une gerbe.
- Au lauréat des sprints : une coupe, une gerbe.
- Au meilleur jeune : une coupe, une gerbe.
- Au meilleur Élite 2 : une coupe, une gerbe.
- À la meilleure équipe : une coupe.

Les prix spéciaux et primes seront remis à la permanence à l'issue de la cérémonie protocolaire.

PROTOCOLE ET ANIMATION

- Responsables : Catherine CORDIER
- Speakers : Jacky JUTEAU, Philippe DELAUNAY
- Directs avec ligne d'arrivée : Philippe DELAUNAY
- Direct radio et émission sur site : Radio Oxygène 103.3 - Philippe DELAUNAY - Laurent RIVRON
- Direct épreuve en image sur écran géant : SCENGO
- Photographe moto : XL SPORT Xavier LARDEUX
- Responsable événementiel : Catherine et Michel CORDIER

RÈGLEMENT PARTICULIER

Article 1. Organisation
L'épreuve Tour du Pays Lionnais est organisée sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme par le Comité d'Organisation du Tour Cycliste de la Communauté de Communes de la Région du Lion-d'Angers (COTCCCRL) dont le siège est au 6 rue de Courgeon 49220 Le Lion-d'Angers.
L'épreuve se dispute le dimanche 16 mai 2021 sous le contrôle technique du Vélo Club Lionnais.

Article 2 : Type d'épreuve
L'épreuve, classée Élite Nationale 1.12.1, est réservée aux coureurs Élite Professionnel des équipes continentales UCI françaises, Élite Professionnel français des équipes continentales UCI étrangères, Élite 1ère et 2ème catégorie et Élite étrangers.

Article 3 : Participation - Engagement
L'épreuve est ouverte aux équipes continentales UCI françaises, de division nationale, de sélections régionales et départementales, de clubs et aux individuels.
Les engagements à 11,00 € par coureur se font sur le site cicle-web de la FFC.
Les équipes doivent transmettre le nom et numéro de licence du directeur sportif au président de l'organisation : Michel CORDIER micordier@club-internet.fr

Article 4 : Permanence – Vérification des licences
La vérification des licences, le retrait des dossards et plaques de cadre ont lieu le dimanche 16 mai de 10h45 à 11h45 dans le hall du complexe sportif à Grez-Neuville.
Les dossards et plaques de cadre doivent être restitués en état d'origine au podium d'arrivée, ou à la permanence, ou au véhicule balai, faute de quoi une sanction pourra être appliquée.
La réunion des directeurs sportifs, en présence du collège des commissaires et du directeur de l'organisation, se tient à 11h45, salle entre 2 du complexe sportif.

Article 5 : Opérations de départ
L'appel des coureurs sur la ligne de départ, lieu-dit le Grieul sur la D291, est prévu à 13h05 après un pointage de présence effectué par les arbitres.

Article 6 : Radio Tour
Les informations course sont émises sur la fréquence 157.550.

Article 7 : Assistance technique neutre
Le service d'assistance technique neutre est assuré par les voitures du Vélo Club Lionnais et Verrières Athlétic Cyclisme. Des paires de roues seront demandées aux directeurs sportifs lors de la réunion des directeurs sportifs afin de compléter les équipements de chaque véhicule d'assistance.

Article 8 : Ravitaillement
Une zone double de ravitaillement est prévue, dans les deux sens, entre le carrefour du Grieul et les giratoires. Des zones de déchets seront installées en entrée et sortie de ravitaillement et les coureurs sont invités à les respecter.

Article 9 : Délai d'arrivée
Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8 % du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement. Ce délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le collège des commissaires, en consultation avec l'organisateur.
Tout coureur isolé, pointé à plus de dix minutes du peloton principal doit s'arrêter et quitter la course.
Tout coureur ne se trouvant plus dans l'échelon course, doit respecter le code de la route.

Article 10 : Classements et prix
Les classements suivants sont établis :

- Classement de l'épreuve selon les ordres d'arrivée : grille FFC 1440/20.

- Classement des sprints : 290 € sur 5 coureurs. 4 sprints sont disputés au passage sur la ligne d'arrivée avec attribution de 5 points, 3 points, 2 points et 1 point aux 4 premiers coureurs. À l'arrivée, le classement s'obtient par l'addition des points ; en cas d'égalité c'est le classement de l'arrivée qui départage.
- Classement du meilleur jeune âgé de moins de 22 ans dans l'année selon les ordres d'arrivée : grille FFC 138/5.
- Classement du meilleur Élite 2 selon les ordres d'arrivée : grille FFC 138/5.
- Classement par équipes sur 3 coureurs selon les ordres d'arrivée : 150 € à la première équipe.

Article 11 : Antidopage
La législation antidopage française s'applique intégralement à l'épreuve. Le contrôle médical a lieu à la salle rue du Port (Parking Mairie) à Grez-Neuville, lieu de la permanence.

Article 12 : Protocole
Les coureurs suivants doivent se présenter au podium protocolaire, en tenue de compétition, dans un délai maximum de 15 minutes après l'arrivée, pour la cérémonie protocolaire :

- Les trois premiers de l'épreuve.
- Le lauréat des sprints.
- Le meilleur jeune.
- Le meilleur Élite 2.
- La meilleure équipe.

Article 14 : Pénalités
Le barème des pénalités de la FFC est le seul applicable.

Article 15 : Développement durable
L'organisation rappelle à l'ensemble des participants (coureurs, directeurs sportifs, accompagnateurs) l'engagement pris dans le cadre de l'éco-responsabilité. Il en va de la responsabilité de chacun, dans ses attitudes, avant, pendant et après l'épreuve, de veiller à ne pas jeter des papiers, emballages et autres détritus, en dehors des zones et poubelles prévues à cet effet.

DOTATIONS

Classement de l'épreuve grille FFC 1440/20 :

1er 288 €	2ème 215 €	3ème 173 €	4ème 144 €	5ème 115 €
6ème 100 €	7ème 79 €	8ème 66 €	9ème 43 €	10ème 29 €
11ème 24 €	12ème 22 €	13ème 22 €	14ème 21 €	15ème 18 €
16ème 18 €	17ème 18 €	18ème 17 €	19ème 14 €	20ème 14 €

Classement des sprints, 290 € :

1er 110 €	2ème 70 €	3ème 50 €	4ème 40 €	5ème 20 €

Classement des jeunes, grille FFC 138/5 :

1er 49 €	2ème 34 €	3ème 27 €	4ème 17 €	5ème 11 €

Classement des Élite 2, grille FFC 138/5 :

1er 49 €	2ème 34 €	3ème 27 €	4ème 17 €	5ème 11 €

Classement par équipes : 150 € à la première équipe

TOTAL DOTATIONS : 2156 €

RENSEIGNEMENTS :

Michel CORDIER au 06 15 40 35 07
Courriel : micordier@club-internet.fr
Site internet : www.cotcccrl.fr

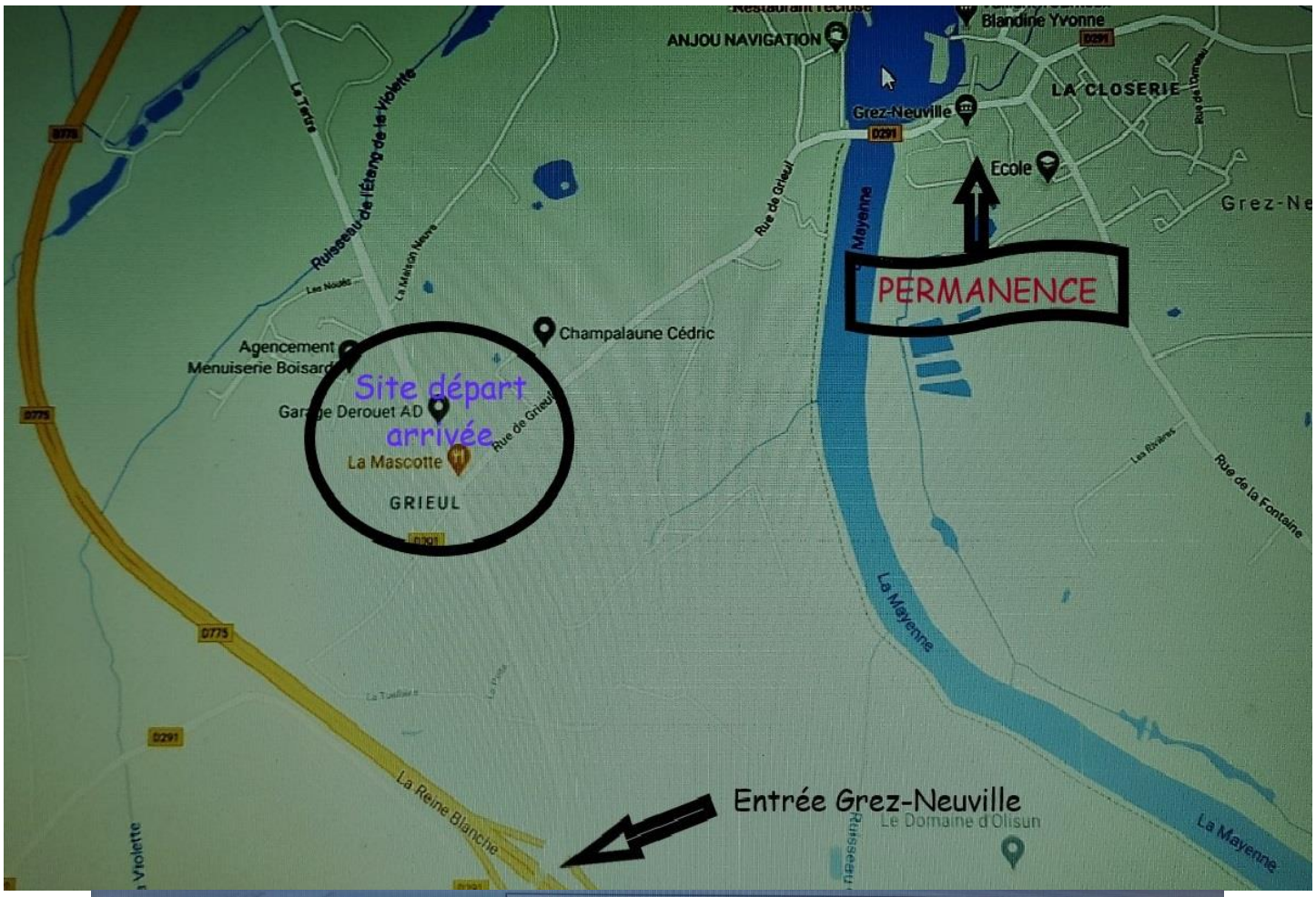
ANJOU NAVIGATION
Blandine Yvonne
LA CLOSERIE
Grez-Neuville
Ecole
PERMANENCE
Rue de Grieul
Mayenne
Champalaune Cédric
Agencement
Menuiserie Boisard
Site départ
arrivée
Garage Derouet AD
La Mascotte
GRIEUL
Rue de la Fontaine
La Mayenne
La Reine Blanche
Entrée Grez-Neuville
Le Domaine d'Olisun

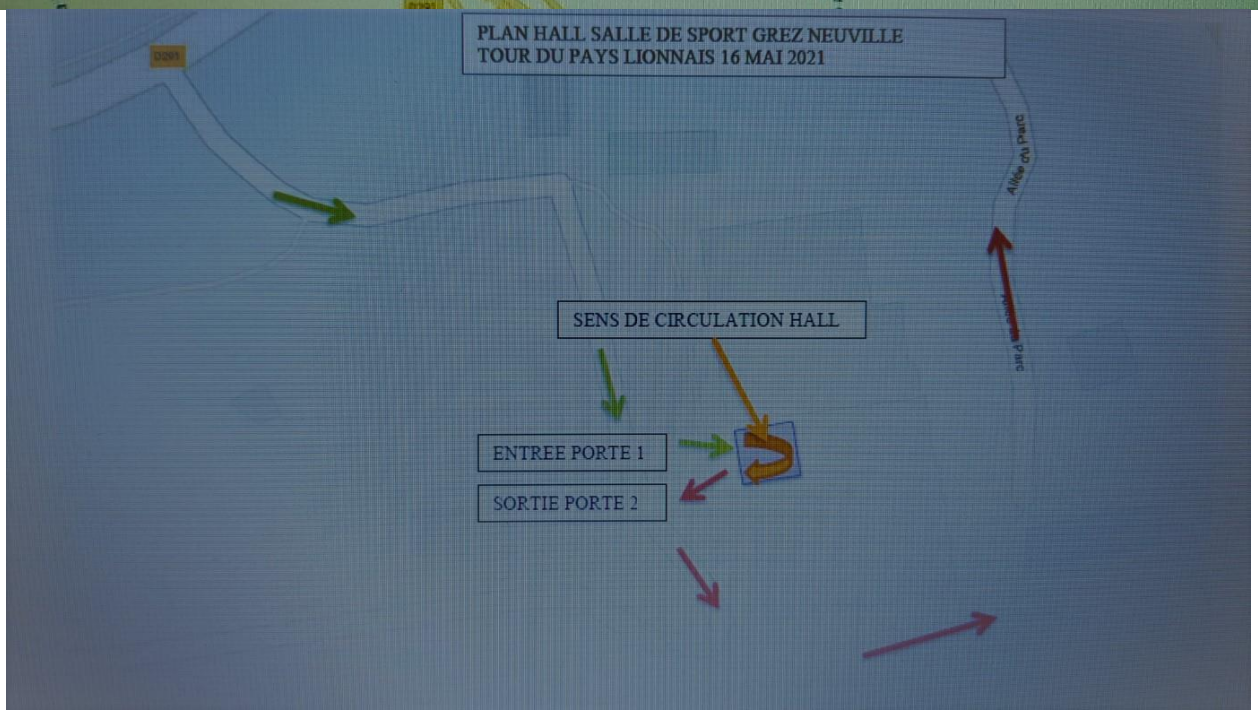
PLAN HALL SALLE DE SPORT GREZ NEUVILLE
TOUR DU PAYS LIONNAIS 16 MAI 2021
SENS DE CIRCULATION HALL
ENTREE PORTE 1
SORTIE PORTE 2

TOUR DU PAYS LIONNAIS 2021

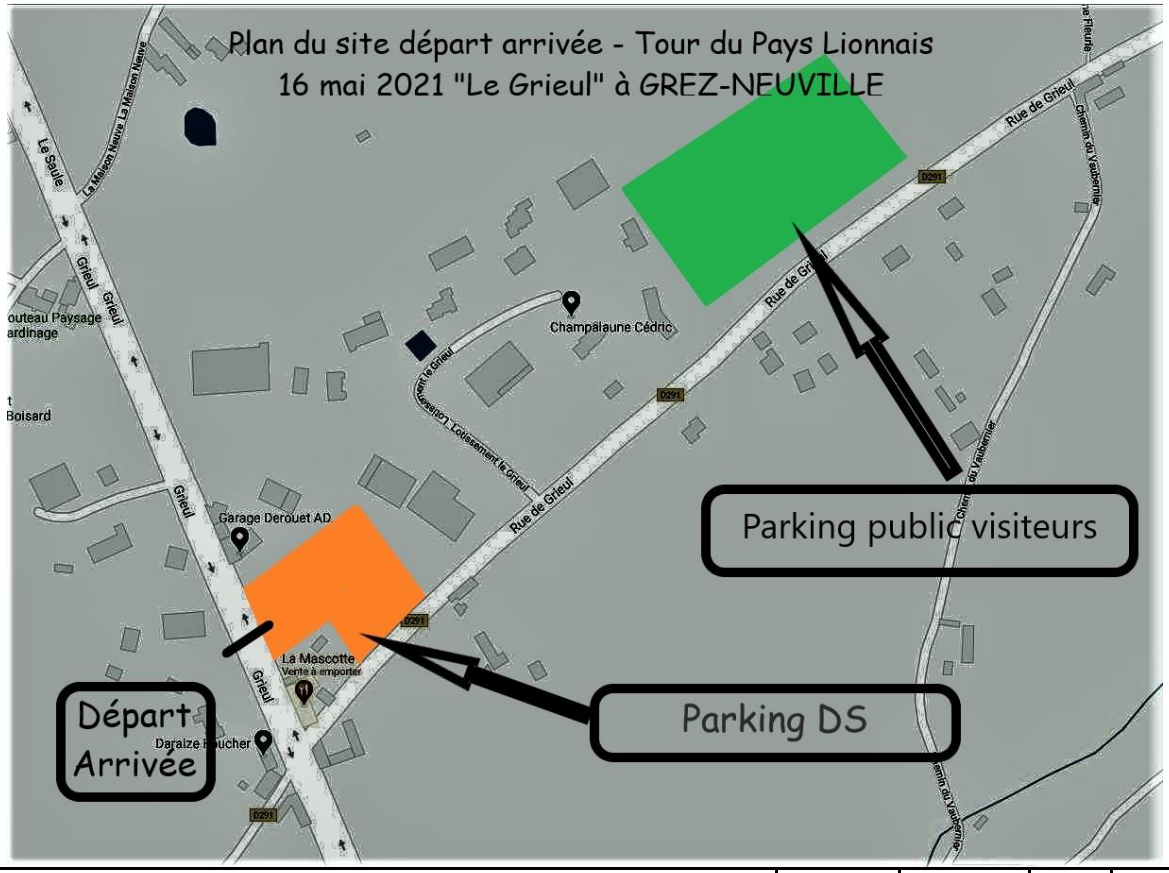

Itinéraire	À parcourir	Parcourus	À 42 km/h	À 44 km/h
GREZ-NEUVILLE - Le Grieul	154,800	0,000	13:15	13:15
Passage sur D775, 1er giratoire tout droit et au second, 2ème sortie à droite	153,900	0,900	13:16	13:16
Lieu-dit La Violette - à droite	151,800	3,000	13:19	13:19
Lieu-dit La Beuvrière - à gauche, **virage en épingle**	150,200	4,600	13:21	13:21
Le Claireau - à gauche	148,700	6,100	13:23	13:23
À gauche par D291	147,700	7,100	13:25	13:24
Lieu-dit La Violette - à droite	145,800	9,000	13:27	13:27
Pruillé - à gauche avant voie rapide D 775	143,600	11,200	13:31	13:30
Voie parallèle à D 775, 1er giratoire 2ème sortie à droite et second giratoire tout droit	142,500	12,300	13:32	13:31
Le Grieul - à droite rue du Grieul, **descente rapide**	140,700	14,100	13:35	13:34
Grez-Neuville, à gauche rue du Grand-Logis **Voie étroite en agglo avec plateaux piétons légers** puis rue des Borderies - à gauche	139,900	14,900	13:36	13:35
Chemin de la Gautellerie - à gauche	139,000	15,800	13:37	13:36
Le Grieul **1er passage sur la ligne arrivée - SPRINT 1**	137,600	17,200	13:39	13:38
Le Grieul 2ème passage sur la ligne	120,400	34,400	14:04	14:01
Le Grieul 3ème passage sur la ligne **- SPRINT 2**	103,200	51,600	14:28	14:25
Le Grieul 4ème passage sur la ligne	86,000	68,800	14:53	14:48
Le Grieul 5ème passage sur la ligne **- SPRINT 3**	68,800	86,000	15:17	15:12
Le Grieul 6ème passage sur la ligne	51,600	103,200	15:42	15:35
Le Grieul 7ème passage sur la ligne **- SPRINT 4**	34,400	120,400	16:06	15:59
Le Grieul 8ème passage sur la ligne	17,200	137,600	16:31	16:22
GREZ-NEUVILLE - Le Grieul ARRIVÉE	0,000	154,800	16:56	16:46

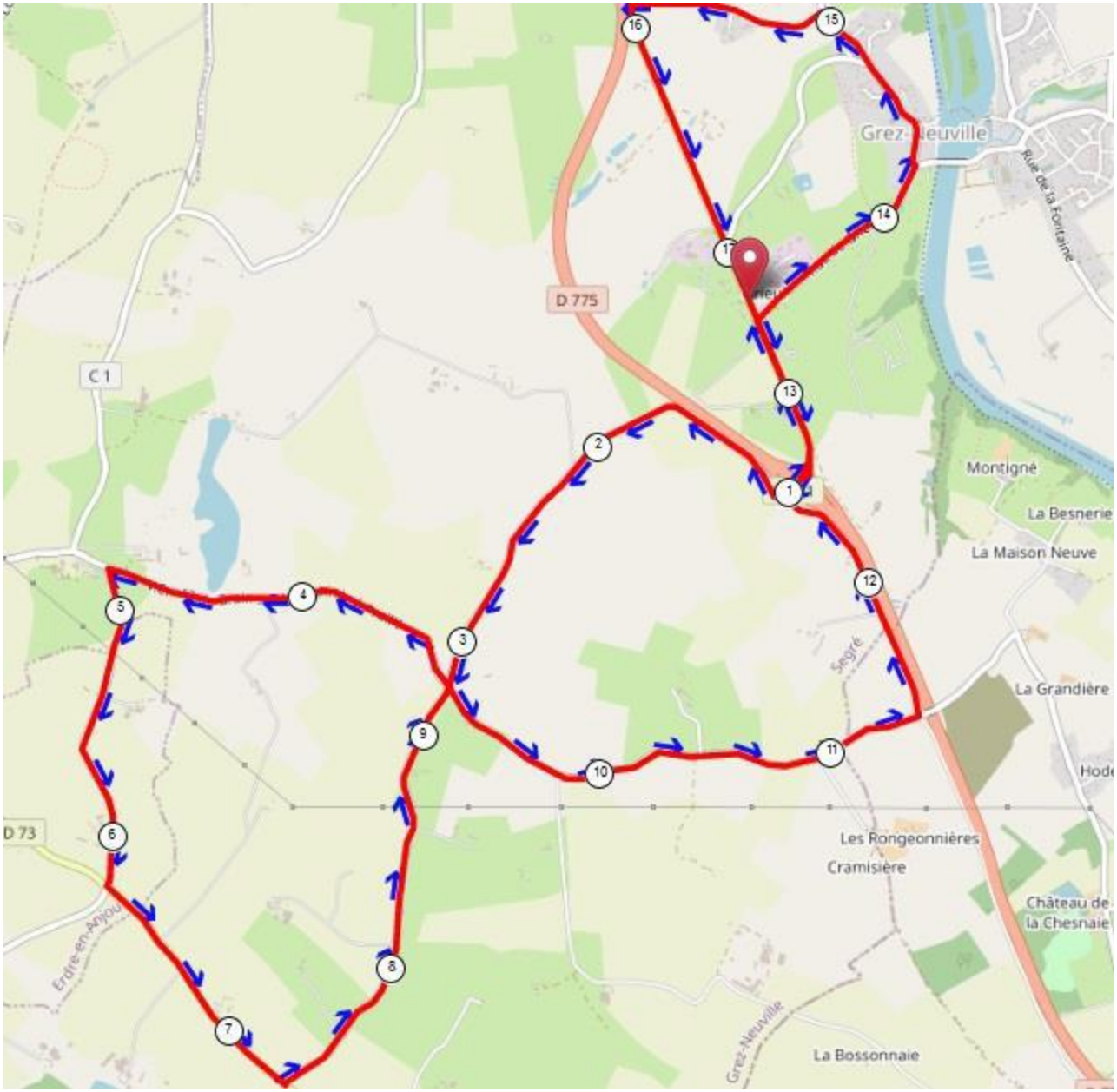
Grez-Neuville
Rue de la Fontaine
D 775
C 1
Montigné
La Besnerie
La Maison Neuve
La Grandière
Les Rongeonnières
Cramisière
Château de la Chesnaie
La Bossonnaie
D 73
Erdre-en-Anjou
Segré
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17

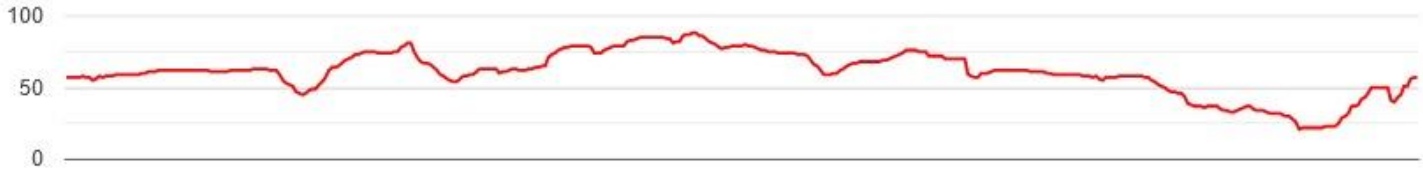
100
50
0